

Séance de clôture – Conférence « Les droits de l'enfant pour une Europe préparée aux défis de demain : redéfinir les priorités pour 2020-2021 et au-delà » - EDL Ministre des Sports

Heureuse d'être présente au Conseil de l'Europe aujourd'hui et de participer, comme mon collègue Adrien Taquet, à cette Conférence organisée par le Conseil de l'Europe sur le thème « Renforcer les droits de l'enfant pour un continent à l'épreuve de l'avenir ».

Vous le savez sans doute, nous venons d'annoncer ensemble le lancement d'une campagne française de la campagne « Start to talk » ou « Donnons la voix » du Conseil de l'Europe.

Les droits de l'enfant sont un sujet prioritaire pour le gouvernement auquel nous appartenons, et pour ma part j'attache une immense importance au fléau des violences faites aux enfants et aux mineurs dans le monde du sport.

Car le monde du sport est lui aussi concerné. Sur les terrains de sport, au sein des clubs, la violence contre les enfants existe. Elle doit être prévenue, et réprimée, comme partout ailleurs.

A compter de ce jour, nos ministères et l'ensemble de nos partenaires de l'éco-système sportif (CNO, CPSF, Directions régionales du ministère, INSEP, Fédérations, etc.) vont relayer le film vidéo de la campagne Start to

talk qui offre au mouvement sportif comme aux Etats membres, des outils de communication et de formation garantissant le développement d'un dispositif de protection des jeunes sportifs.

Notre campagne aura son parrain, l'ancien rugbyste Sébastien Boueilh, qui est particulièrement mobilisé sur le sujet ayant lui-même été victime, elle aura ses relais, et son film vidéo qui mettra en scène des célébrités issus du monde sportif et renverra sur le numéro 119 de l'Enfance en danger.

Cette campagne s'inscrit dans une mobilisation forte de chacun de nos ministères.

J'espère que la démarche qui est la nôtre aujourd'hui, de marquer notre soutien au dispositif du Conseil de l'Europe et notre volonté d'action sur le sujet inspirera de nombreux autres Etats membres du Conseil de l'Europe.

La semaine prochaine, lors du prochain Conseil des ministres des Sports de l'UE auquel je me rendrai, les Etats membres adopteront un texte de conclusions ambitieuses sur la protection des enfants dans le sport. Je souhaite que cette dynamique, qui prend corps à l'échelle de l'UE, puisse s'étendre à tout notre continent européen grâce à l'initiative du Conseil de l'Europe./.

2 questions à la ministre des Sports relayées par la modératrice :

Qu'est-ce qui a été entrepris en France ces dernières années pour rendre le domaine du sport plus sûr pour les enfants ?

1/

- Lancement cette année d'un « Guide à destination des animateurs/animatrices et des Éducateurs/Educatrices sportives-Accompagnement à la vie relationnelle, affective

et sexuelle- Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles »

- Et de fiche « Acteurs du sport : les 9 outils à votre disposition pour mieux connaître, mieux prévenir, mieux traiter et mieux protéger »
- Cette démarche de guides a permis et permet de produire de nouveaux outils de sensibilisation afin de mieux armer les acteurs du sport (dont les dirigeants mais aussi les éducateurs/entraîneurs) dans l'exercice de leurs missions quotidiennes ;

2/

- La mise en place de formations à destination des agents de l'État du ministère des Sports sur la

prévention des violences sexuelles (ex. *"Prévention des violences sexuelles et numériques dans les domaines du sport et de l'animation : comment les identifier, les prévenir et les gérer ?"* du 12 au 14 Juin 2019 au CREPS de Bourges. Une prochaine session est prévue en Janvier 2020) ;

- une première sensibilisation lors de la formation professionnelle statutaire des professeurs de sport stagiaires en 2018-2019 ;
- l'organisation le 18 Septembre 2019 d'une première journée consacrée à la prévention des violences sexuelles lors de la formation professionnelle des agents

3/

- Présence accrue du ministère lors de temps de sensibilisation organisés par nos réseaux et/ou partenaires sur ces questions (*comme lors du colloque organisé au CREPS IDF le 2 avril 2019 « Prévenir les violences dans le sport : de la parole aux actes » »*);
- « Tours de France de sensibilisation pour mieux prévenir les incivilités, violences et discriminations dans le sport » dans les établissements du réseau grand INSEP placés sous la tutelle du ministère des Sports (dont 17 CREPS et l'INSEP) avec

organisation de temps de sensibilisation auprès de leurs usagers ou pratiquants (mais aussi personnels dont les formateurs et les éducateurs).

4/

- Le renouvellement des objectifs de partenariats financiers entre le Ministère et plusieurs associations spécialisées (*comme la Convention du 2 avril 2019 entre le Ministère des Sports et l'association « Colosse aux pieds d'argile » ou la Convention avec l'association « Tu vis tu Dis » qui a organisé le 20 Octobre 2019 la 2ème édition de la course Sine qua Non Run.*)

5/

- Un accompagnement plus affirmé des fédérations sportives dans la mise en œuvre de la loi du 1er mars 2017 visant à préserver l'Éthique du sport et plus particulièrement dans la mise en œuvre de l'article L.131-15-1 du code du sport (sur la mise en place au sein de chaque fédération délégataire les chartes Éthique et les comités Éthiques au sein de chaque fédération). Dialogue renforcé à venir avec le CNOSF.

- Expérimentation du contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles en association avec la FFF.

Comment le sport peut aider les enfants à se développer, à s'épanouir, et éventuellement à guérir les violences et agressions subies ?

- Heureuse que vous me posiez la question.
- Le monde du sport est concerné par les violences faites aux mineurs, comme je le disais en introduction. Nous devons la combattre, nous

devons parler, libérer la parole des enfants, former les adultes encadrants.

- Mais je tiens à rappeler que le sport est une enceinte de guérison. Une enceinte de libération de la parole, de liens sociaux, d'entraide, de confiance retrouvée.
- Un club, une association sportive, ce sont des camarades de jeux et des adultes encadrants à qui se confier sur les violences qu'un enfant peut subir à l'école, dans la famille, etc.
- Ne stigmatisons pas le sport ; il est aussi une solution et un remède.

